

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION**



**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

Option : Economie

Spécialité : Statistique et Econométrie

THEME :

**EFFET DE LA POLITIQUE DU TAUX D'INTERET DE LA
BCEAO SUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES
BENIN: CAS DE LA BOA-BENIN**

Présenté par :

DJEDJE Yannick Y. Jetro & KPOSSOU F. Jiloufred

Sous la Direction de :

Directeur de mémoire

**Pr. ACCLASSATO Denis
conférence agrégé**

Chef Département économie FASEG

Maître de stage

**Mr. KINDO Dieudonné Maître
Assistant DRCR**

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE
MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE I

Je dédie ce travail à :

Mon père DJEDJE Toussaint, ma mère AMOUSSOU Emilienne, madame
HOUNDEBASSO Georgette et mes frères et sœurs pour leurs soutiens et leurs
prières

DJEDJE YANNICK

DEDICACE II

Je dédie ce travail à :

- Mon père Téléphore Daton KPOSSOU, pour son amour, son soutien et tous les sacrifices consentis pour mes études jusqu'à ce jour ;
- Ma mère Reine EGOUNLETY, pour son amour son soutien inconditionnel sans oublier tous les sacrifices consentis jusqu'à ce jour pour mes études

Mes sœurs et frères Wilhelmina, Hermance, et Alvine sans oublier mon frère Cletus pour leur conseils.

KPOSSOU F. JILOUFRED

REMERCIEMENTS

Le remerciement est le témoignage vivant d'une satisfaction profondément éprouvée. C'est l'aveu d'une gratitude infinie. Et cet aveu nous le faisons:

- Au Professeur **Charlemagne Babatundé IGUE**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au Docteur **Augustin Foster CHABOSSOU**, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au Professeur **Denis ACCLASSATO**, Chef Département économie à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion qui a accepté diriger ce travail. Votre savoir, votre rigueur scientifique, votre simplicité et votre dévouement font de vous un maître prestigieux et respecté.
- A Monsieur **Dieudonné KINDO**, qui nous a témoigné d'une disponibilité inattendue, qui tout au long des recherches s'est employé à nous inculquer la rigueur dans l'analyse, la clarté et la concision dans la présentation. Qu'il accepte ici l'expression de notre sincère gratitude ;
- A monsieur **ASSANI Hippolyte** Chef service de la Gestion Administrative des Crédits à la BOA-Bénin ;
- A monsieur **HEKPONHOUE Sylvain** pour son aide et ses conseils ;
- Aux honorables membres du jury, c'est un honneur que vous nous faites en acceptant d'apprécier ce travail. Nous restons persuader que vos critiques et suggestions ne feront que l'enrichir ;
- Aux différents enseignants de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion et de tous ceux qui sont intervenus dans notre formation ;

Nos parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFH: African Financial Holding

BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BOA: Bank of Africa

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

BRVM: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

DCB: Demande de Crédits à la Banque

DF: Dickey –Fuller

DFA: Dickey-Fuller Augmented

DGAE: Direction Générale des Affaires Economiques

DJSE : Direction Juridique et du Secrétariat d'Entreprise

DRCR : Département Retail Commercial et Réseau

DRI: Direction des Risques

DSRP : Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

FBCF : Formation Brute du Capital Fixe

FCB : Financement de Crédit à la Banque

GPR : Gestion Préventive des Risques

IDE : Investissement Direct Etranger

LC : Lettre de Change

MCE : Modèle à Correction d'Erreur

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

PC : Papier Commercial

PF : Papier Financier

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SIT : Services Informatiques et Télécoms

TEN : Taux d'Escompte Normal

TEP : Taux D'escompte Préférentiel

TES : Taux d'Escompte

TID : Taux d'Intérêt Directeur

TIP : Taux d'Intérêt Prêteur

TPE : Terminaux de Paiement Electronique

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

UMOA : Union monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables	29
Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en niveau	35
Tableau 3: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle	36

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux d'intérêt directeur de la BCAO	34
Graphique 2 : Evolution du financement de crédit par la banque aux entreprises béninoises.	34

SOMMAIRE

RESUME	X
ABSTRAT	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE.	3
SECTION 1 : Présentation et mécanisme du fonctionnement de sta	3
SECTION 2 : Déroulement du Stage	10
CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ----	21
SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	21
SECTION II: CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	28
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	34
SECTION I : PRESENTATION DES RESULTATS	34
SECTION 2 : analyse économique des résultats et vérification des hypothèses	37
RECOMMANDATIONS	38
CONCLUSION	39
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	40
ANNEXES	A
TABLE DES MATIERES	I

RESUME

Cette étude a consisté en une analyse de l'efficacité de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées béninoises par les banques commerciales notamment la BOA-Bénin. Dans le cadre de ce travail, nous sommes partis d'une fonction d'inflation de KAHN et KNIGHT (1991). L'estimation du modèle s'est faite par les MCO sous le logiciel Eviews. Au terme des estimations, il ressort que le taux d'intérêt prêteur et la demande de crédit impactent positivement le financement de crédit à la banque. Par contre le taux d'intérêt directeur impact négativement le financement de crédit à la banque. Il a été également constaté que le taux d'intérêt prêteur, le taux d'intérêt directeur et la demande de crédit influence significativement le financement de crédit à la banque. En conclusion, la baisse du taux d'intérêt directeur favorise le financement de crédit et par ricochet l'investissement privé. Néanmoins quelques recommandations sont formulées pour rendre plus accessible et plus efficace le financement des entreprises au Bénin. Il s'agit entre autre de mettre en œuvre des mesures susceptibles d'améliorer à la baisse le taux d'intérêt directeur qui influence le taux d'intérêt prêteur et d'augmenter la demande de crédit.

Mots-clés : Taux d'intérêt directeur, financement de crédit, demande de crédit.

ABSTRAT

This study consisted of an analysis of the effectiveness of the policy interest rate of the BCEAO on the financing of private enterprises in Benin by commercial banks including the BOA-Benin. As part of this work, we set an inflation function KAHN and KNIGHT (1991). The estimated model is made by the MCO under the Eviews software. At the end of the estimates, it appears that the rate of interest and lender credit demand positively impact the bank's credit financing. As against the interest rate negatively impact credit financing to the bank. It was also found that the rate of interest the lender, the interest rate and credit demand significantly influences the credit financing to the bank. In conclusion, lower key interest rate favors the credit financing and indirectly private investment. Nonetheless some recommendations are formulated to make it more accessible and more effective business financing in Benin. This is among other things the implementation of measures to improve down the interest rate that influences the rate of interest and the lender to increase the demand for credit.

Keywords: Interest rate, credit financing, credit application.

INTRODUCTION

Le Bénin à l'instar des pays sous-développés aspire à la croissance de son secteur privé. L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par la mise en œuvre rigoureuse des règles de politique économique. La politique économique se résume en un ensemble de décisions cohérentes prises par les pouvoirs publics et visant à l'aide de divers instruments notamment la politique monétaire, à atteindre des objectifs relatifs à la situation économique d'un pays. La politique monétaire, instrument de la politique économique, est l'ensemble des mesures par lesquelles les autorités monétaires adaptent les moyens de paiement aux besoins de l'économie réelle pour son bon fonctionnement. Ainsi, pour dynamiser ce secteur de l'activité économique béninoise, une bonne gestion monétaire s'impose aux autorités monétaires et donc aux gestionnaires de la politique économique.

Dans le cadre de l'UEMOA la gestion de la politique monétaire est confiée à la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest BCEAO. Cette dernière est une institution supranationale dont le pouvoir s'étend sur tous les pays de l'UEMOA (Benin, Togo, Niger, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Mali) et qui décide des orientations monétaires dans la zone. La Banque Centrale à travers la politique monétaire agit sur la quantité de monnaie en circulation afin d'assurer principalement la stabilité des prix ainsi que le financement en économie. Les décisions de la politique monétaire ont alors pour objectif d'influencer les variables stratégiques de l'économie réelle.

Ainsi, pour atteindre ses objectifs notamment le financement des entreprises privées et par ce biais, favoriser l'essor du secteur privé, la banque centrale à travers la politique monétaire, utilise deux types d'instrument : les instruments directs, régis par les règles qui agissent directement soit sur le taux d'intérêt soit sur le volume du crédit et les instruments indirects qui agissent sur les conditions de l'offre et de la demande sur le marché. On désigne aussi les instruments indirects sous l'appellation « instruments soumis aux forces du marchés ».

En effet, le processus de libéralisation économique et financière engagé au sein de l'UEMOA s'est traduit par la mise en place, à partir d'octobre 1989, d'un dispositif de gestion indirecte de la liquidité, basé sur l'utilisation d'instruments indirects. Cette politique s'appuie essentiellement sur les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO qui sont au nombre de trois : un taux d'escompte (TES) qui constitue le taux le plus onéreux ; un taux intermédiaire, le taux de pension (TPE) et un taux d'appel d'offres ou taux du marché monétaire, c'est le taux le plus faible et principal taux opérationnel de l'institut d'émission. L'action de la

BCEAO sur le marché monétaire par le canal des taux d'intérêt entreprise pour contrôler et déterminer entre autres, le financement des entreprises par les banques commerciales.

C'est donc dans le but d'évaluer le rôle du taux d'intérêt de la BCEAO sur la croissance économique que nous avons choisi de porter notre étude sur le thème « Effet de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées au Bénin ». Cette présente étude s'attache donc à étudier l'effet des variations des taux directeurs de la BCEAO sur le financement des entreprises privées en matière d'investissement privé et de demande de crédit.

L'étude s'organisera autour de trois chapitres. Nous aborderons dans le premier chapitre, le cadre institutionnel du stage. Ensuite, le deuxième chapitre portera sur le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Enfin, dans le troisième chapitre, fera l'objet d'une analyse des résultats de l'effet de la politique du taux d'intérêt de la banque centrale sur le financement des entreprises privées laquelle débouchera sur des suggestions de politique économique à l'endroit de la BCEAO.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE.

Dans ce chapitre nous parlerons de la BOA BENIN de façon générale ; il s'agira de remonter à son historique et son évolution ainsi qu'à ses objectifs. Nous présenterons également sa structure hiérarchique.

SECTION 1 : Présentation et mécanisme du fonctionnement de stage

Leader sur son marché, la BOA-BÉNIN est aujourd'hui une banque de référence au Bénin. Ce qui explique l'existence d'une multitude de comptes dans ses livres et l'affluence observée dans ses agences. Pour comprendre cet essor, il faudra remonter aussi bien à son historique et à son évolution, qu'à sa mission et aux objectifs qu'elle s'est fixée.

Paragraphe 1 : Historique et évolution de la BOA-BENIN

La BANK OF AFRICA-BENIN (BOA BENIN) est née dans la période exceptionnellement favorable du boom économique que le Bénin a connu au lendemain de la Conférence Nationale inédite de Février 1990 qui a permis au pays de passer pacifiquement d'un régime socialiste à un régime d'économie libérale. C'est une grande banque commerciale entièrement privée, ouverte au public et ayant un actionariat national et diversifié. En effet elle est née grâce à la participation d'actionnaires extérieurs de premier ordre tels que la société **African Financial Holding** (AFH), la société **PROPARCO**, la **Banque Ouest Africaine pour le Développement** (BOAD) et de nombreux investisseurs nationaux qui n'ont fait que renforcer sa crédibilité auprès des opérateurs économiques aussi bien nationaux que régionaux.

Créée juridiquement le 29 Juin 1989, la BOA-BENIN est la seconde du Groupe BANK OF AFRICA à avoir été ouverte, six années après la BOA-MALI. L'ouverture des guichets au public est intervenue le 15 janvier 1990 avec un personnel à effectif réduit soit quinze (15) employés au total. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Cotonou sous le numéro 15053-B et est inscrite sur la liste des banques sous le numéro 07-B.

La fiche signalétique de la BOA Bénin se présente comme suit :

A. FICHE SIGNALETIQUE

- **Raison sociale**: BANK OF AFRICA BENIN
- **Date de création**: 29 Juin 1989

- **Statut juridique:** Société Anonyme
- **Siège social:** Cotonou (Benin)
- **Registre de commerce:** 15053-B
- **Adresse:** Avenue Jean-Paul II 08 BP 0879 Cotonou
- **Téléphone:** (229) 21-31-32-28
- **Télex:** 5079
- **Fax:** (229) 21-31-31-17
- **E-mail:** Boa-bénin@elodia.intnet.bj
- **Swift:** AFRIBJBJ
- **Effectif:** Environ quatre cent treize (413) pendant l'exercice 2010

Coté à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) en novembre 2000, le Groupe **BOA** qui se présente aujourd'hui comme un réseau fort, s'est agrandi et compte donc aujourd'hui diverses banques commerciales et filiales.

B. BANQUE ET FILIALES DU GROUPE BOA

- BOA - BENIN
- BOA - BURKINA FASO
- BOA - COTE D'IVOIRE
- BOA - FRANCE
- BOA - GHANA
- BOA - MALI
- BOA - NIGER
- BOA - KENYA
- BOA - MADAGASCAR
- BOA - MER ROUGE
- BOA - OUGANDA
- BOA - RDC
- BOA - SENEGAL
- BOA - TANZANIE
- La Banque de l'Habitat du Bénin (BHB)
- Actibourse
- Agora

- BOA-ASSET Management
- Equipbail Madagascar

Dans le but de satisfaire les besoins de proximité de sa clientèle, d'étendre ses activités et d'atteindre une taille considérable dans l'environnement bancaire béninois, la BOA -BENIN mis à part son Agence Centrale a élargi son réseau en implantant des agences un peu partout sur le territoire national. Elle dispose donc aujourd'hui d'un réseau d'agences en forte expansion à Cotonou et dans la sous-région. (Cf. annexe)

Egalement, la BOA-BENIN est créatrice d'emploi de par ses activités et accorde une très grande priorité dans la formation continue de ses agents ; c'est ainsi qu'elle a connu une croissance tout à fait remarquable sur ce plan. Cet essor a contribué activement à la relance économique notamment avec des effectifs indirects au niveau de l'emploi. Son effectif n'a donc cessé de s'accroître depuis son ouverture le 15 Janvier 1990, ce qui porte son effectif de quinze (15) employés au départ à près de quatre cent trente-neuf (439) agents (effectif moyen pendant l'exercice 2010).

C. ACTIVITE DE LA BOA

La BOA-BENIN finance à moyen terme les Petites et Moyennes Entreprises (PME) quel que soit leur secteur d'activité sans montant minimum pré requis mais avec de nombreux critères de décisions ce qui la présente comme une banque particulièrement sélective tant en matière d'analyse du risque que dans le montage financier des dossiers de crédit. La BOA-BENIN développe une activité très dynamique et importante dans le domaine de distribution des crédits.

Elle traite de toutes les opérations courantes de la banque à savoir :

- la collecte de dépôt : il s'agit des dépôts effectués par les clients sur leurs différents comptes (comptes épargnes, comptes chèques etc...) ;
- la distribution de crédits : la BOA accorde divers types de crédits à ses clients à savoir :
 - crédit d'investissement qui profite à tous les secteurs de la vie économique ;
 - crédit de fonctionnement qui apporte un soutien important aux activités quotidiennes des opérateurs « économiques locaux » ;
 - engagement par signature qui porte sur les cautions délivrées dans le cadre des marchés de construction de bâtiments, des travaux publics et sur les crédits documentaires à l'importation ;

- ingénierie et conseils : qui se traduisent par l'assistance de la BOA auprès de ses clients ;

La BOA BENIN offre également à sa clientèle toute une gamme de produits et services variés à savoir :

- les assurances ;
- les comptes courants ;
- les comptes de dépôts ;
- les opérations de devises ;
- la gestion des liquidités qui implique les comptes bloqués à court terme ;
- la gestion des fonds sur une longue durée ;
- les découverts ;
- les financements comme ceux du commerce ;
- les interventions sur les marchés monétaire et financier ;
- les divers types d'épargnes ;
- les moyens de paiement ;
- des services multimédias ;
- des prêts ;
- des transferts ;
- le change ;
- le crédit d'épargne logement ;
- les cartes de retraits et de paiement à savoir :
 - les cartes VISA (LIBRA ET PROXIMA) qui permettent de faire des retraits sur distributeurs et de faire également des paiements sur les (TPE) Terminaux de Paiement Electronique (notons que ce sont des cartes internationales) ;
 - les nouvelles cartes TUCANA qui permettent d'envoyer de l'argent vers l'extérieur sans avoir à prendre par les virements. Les cartes TUCANA permettent également de faire des achats sur internet à partir d'un compte virtuel.

D. REPARTITION DU CAPITAL

Avec un capital initial de un milliard (1.000.000.000) de FCFA divisé en actions de cinq mille (5.000) FCFA, la BOA BENIN est actuellement à dix milliards soixante-douze millions six cent quatre-vingt mille (10.072.680.000) en actions cotées en bourse.

Au 18 Février 2011, la répartition du capital s'établit comme suit :

- BOA GROUP : 14,43%
- BOA WEST AFRICA : 35,89%
- BOAD : 2,71%
- BOA COTE D'IVOIRE: 1.71%
- BOA BURKINA FASO : 0,90%
- ACTIONNAIRES PRIVES : 44.90%

Paragraphe 2: Missions et Objectifs du Groupe BOA

A. Missions

Les principaux fondateurs du Groupe BOA avaient lors de la création de la BOA BENIN l'ambition de faire d'elle une banque qui aura une renommée nationale et internationale ; laquelle peut se lire à travers les devoirs, la profession et le rôle social de cette institution financière.

Elle est de ce fait aujourd'hui la banque qui investit le plus dans l'économie béninoise, occupant par conséquent la première place dans le système bancaire béninois. Sa mission est de proposer des services de concours bancaires, à court et moyen terme à une clientèle de petites et moyennes entreprises (PME), du secteur formel ainsi qu'aux grandes entreprises du secteur industriel et commercial afin de stimuler la croissance économique qui devrait déboucher sur la réduction de la pauvreté et du chômage. Sa vision est donc de combler le

vide laissé par la disparition de certaines banques d'Etat dans les années 80. Grâce à cette vision, certaines missions lui sont assignées :

- fournir des prestations bancaires et des services financiers de tous genres aux personnes physiques et morales ;
- contribuer au développement économique et social des pays de l'UEMOA ;
- consolider ses perspectives de croissance et offrir à sa clientèle les possibilités de choix garantissant la politique la plus large et la meilleure qualité des services fournis ;
- diversifier sa clientèle et ses activités, montrant qu'elle est en mesure de répondre aussi bien aux attentes des principales entreprises qu'à celles du grand public ;
- veiller à la cohérence avec les options stratégiques majeures du Groupe, à savoir :

- la poursuite d'une croissance interne maximale ;
- l'atteinte du seuil de rentabilité minimale ;
- la recherche systématique du respect dans les meilleurs délais des normes de la charte du Groupe Bank Of Africa ;
- garder en toile de fond le souci d'une avancée généralisée de la Bank Of Africa vers le niveau de standards internationaux : en terme de technologie, de variétés des produits offerts et de qualité de service et s'atteler à la mise en œuvre des réformes qui doivent en découler.

B. Objectifs

La BANK OF AFRICA (BOA) BENIN est une institution bancaire ayant pour devise : **LA FORCE D'UN GROUPE, LA PROXIMITE D'UNPARTENAIRE**. Elle a pour objectif principal d'accompagner le Bénin dans son développement. Pour l'atteindre, elle se propose de :

- ❖ promouvoir la création d'autres banques privées où les capitaux nationaux seraient fortement représenté ;
- ❖ faire du Groupe BOA-BENIN une référence en Afrique dans le domaine bancaire et financier ;
- ❖ s'associer à des investissements productifs relevant de tous les secteurs d'activités en intervenant à la fois comme société de capital risque et éventuellement comme gestionnaire ;

➤ **Action de l'Etat**

L'influence de l'Etat se résume en trois points :

- ✓ Contrôle du prix des produits alimentaires.
- ✓ Influence sur le niveau général des prix : Il s'agit de l'accroissement sans cesse des taxes sur les marchandises.
- ✓ Influence sur le prix des biens publics : La fixation du prix des biens publics produits n'obéit pas à la loi de l'offre et de la demande. Tout comme les coûts de production ont toujours tendance à augmenter, il en va de même des prix des biens publics.

➤ **Action des entreprises**

Les prix des produits industriels dépendent des coûts de fabrication et de distribution mais aussi de la puissance relative des producteurs et des consommateurs. A l'intérieur des

frontières d'une Nation, et en dehors des considérations de concurrence internationale, les producteurs ont, à des degrés divers, une puissance économique supérieure à celle des consommateurs. Ils ont ainsi la capacité de fixer les prix (monopole). Les baisses seront souvent observées. En outre, les facteurs de hausse ne seront plus très surveillés si toute hausse des coûts des facteurs de production peut être incorporée dans les prix. Ces facteurs de hausse des prix sont nombreux. Ce sont entre autre : les charges fiscales, les salaires, le coût de l'énergie (notamment du pétrole), les coûts de distribution ainsi que le coût du capital, etc.

Il faut, en réalité, nuancer cette analyse en distinguant deux secteurs dans une économie fermée. Un secteur concurrentiel où la concurrence impose le prix et un autre Il faut, en réalité, nuancer cette analyse en distinguant deux secteurs dans une économie fermée. Un secteur concurrentiel où la concurrence impose le prix et un autre secteur que l'on pourrait qualifier d'administré où les entreprises ont le pouvoir d'imposer les prix et d'assurer une marge bénéficiaire. Mais rien ne permet d'établir, selon certains auteurs qu'un secteur est plus inflationniste que l'autre. Toutefois, l'inertie des prix et le comportement de marge (le fait pour une entreprise, de fixer son taux de marge bénéficiaire) et la faible sensibilité de la demande confèrent au secteur administré un rôle particulier dans la propagation de l'inflation.

➤ **Action des syndicats**

L'action des syndicats s'explique par la réaction défensive devant la hausse des prix des services et aussi par le désir légitime des travailleurs de voir leur niveau de vie s'élever. Cela se ressent dans les sociétés développées où le degré d'organisation des salaires est très élevé et où il y a une tension sur le marché du travail.

- ❖ obtenir des partenaires, choisir des opportunités nouvelles de croissance externe ;
- ❖ adopter une politique d'implantation progressive sur l'ensemble du territoire à travers l'installation des agences dans les principales capitales régionales.

Le financement du fonctionnement du CNPE/CNC est assuré par un appui de l'UEMOA d'une moyenne de quinze millions (15.000.000) de francs CFA par an et par un appui de la CEDEAO.

SECTION 2 : Déroulement du Stage

Dotée en son sein d'une hiérarchisation des pouvoirs, la BOA BENIN se caractérise par son esprit d'équipe, la disponibilité de ses agents et leur dynamisme ainsi que la qualité du service offert à la clientèle ; ce qui fait d'elle une institution bien structurée.

Paragraphe 1 : Organes décisionnels et opérationnels

I- Organes décisionnels

Avec comme Directeur Général **Mr FAUSTIN AMOUSSOU** la BOA-BENIN dispose d'un Conseil d'Administration et d'un Comité de Sages présentés comme suit :

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration est composé de douze (12) membres. A sa tête se trouve un Président nommé **Paulin Laurent COSSI** secondé dans sa tâche par un Administrateur Délégué, **Mohamed BENNANI**.

- **COMITE DES SAGES**

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1^{er} Mars 1991, conformément aux statuts, ce Comité exerce à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la banque. Il est composé actuellement de six (6) membres.

La BOA BENIN dispose également d'organes techniques tels que la Direction Générale, le Contrôle Général, le Département Compliance et Fichier Central.

II- Organes opérationnels

La BOA-BENIN a un organigramme dit de staff and line c'est-à-dire qu'un subordonné ne relève que d'un seul chef hiérarchique. Ainsi, elle est organisée en Directions et Départements placés sous la responsabilité d'une Direction Générale, elle-même subordonnée à un Conseil d'Administration auquel elle rend compte de ses activités.

- **LA DIRECTION GENERALE (DG)**

Elle constituée par le Directeur Général **Mr Faustin AMOUSSOU** et trois autres Directeurs Adjoints : **Mr Driss HANANE**, **Mr Patrick SAÏZONOU** et **Mme Brigitte**

GRANGE qui supervisent respectivement le Pôle Exploitation, le Pôle Support et le Pôle Finances et Risques. Son rôle est de déterminer la politique à suivre, de coordonner et de contrôler les activités des divers Départements et Services.

▪ **LE SECRETARIAT PARTICULIER**

Il est chargé de l'organisation du planning du Directeur Général. Il sert d'intermédiaire entre la BOA et les administrateurs. Il s'occupe aussi de l'envoi et de la réception des courriers et fax de la structure ainsi que de la réception des courriers DHL.

▪ **CONTRÔLE GENERAL**

Le Contrôle Général est un Département indépendant qui vérifie le bon fonctionnement des opérations et procède à l'évaluation périodique de celles-ci afin d'assister la Direction et les Responsables de la banque et leur permettre d'avoir une maîtrise de leurs activités.

Il est chargé du contrôle des comptes internes (comptes en CFA et en devises), des encaisses et valeurs en devises, des audits des sections et agences, du cadrage et du décodage des ordres de paiement émis et reçus, du traitement réclamations de la clientèle, du pointage des pièces relatives aux comptabilisations effectuées par tous les Services et Agences.

▪ **LE DEPARTEMENT COMPLIANCE ET FICHER CENTRAL**

C'est également un Département indépendant dont l'objectif est d'identifier le risque de conformité de la banque ainsi que d'assister la Direction de la Gestion et le contrôle de ce risque.

▪ **LA DIRECTION CENTRALE DE L'EXPLOITATION**

Elle s'occupe des opérations courantes de la banque : opérations de caisse et de virement ; opérations sur l'étranger ; prêts aux particuliers. Elle constitue le noyau central, l'appareil moteur de la Banque. Tous les Exploitants de la BOA dépendent de cette Direction. Elle regroupe :

- le département de la Clientèle Privée et Institutionnelle, rattaché à l'Agence ELITE ;
- le Département de la Clientèle Corporate rattaché à l'Agence Centrale ;
- le Département Retail, Commercial et Réseau en relation avec les Zones d'Agences.

▪ **LA DIRECTION DE LA PRODUCTION BANCAIRE**

Elle traite toutes les opérations avec l'étranger, les opérations domestiques et assure le fonctionnement normal des distributeurs automatiques de billets. Aussi, la DOP s'occupe désormais de la réalisation des crédits. Elle comprend :

- le Service des Opérations Internationales ;
- le Service des Opérations Domestiques ;
- le Back Office de la Monétique ;
- la Gestion Administrative des Crédits ;

▪ **LA DIRECTION DES RESSOURCES**

Elle se charge de la gestion administrative du personnel, de la gestion des procédures de recrutement, du suivi des plans de carrière, de la formation, de la promotion, du reclassement du personnel et du matériel de l'institution.

▪ **LE SERVICE INFORMATIQUE ET TELECOMS (SIT)**

Il s'occupe de toutes les activités liées au traitement des informations au quotidien, du suivi de tout l'équipement informatique à travers les différents services.

▪ **LA DIRECTION DES RISQUES (DRI)**

Elle s'occupe de l'analyse des risques, de la mise en place des crédits et de la tenue administrative des dossiers de crédit. Elle travaille en étroite collaboration avec les Exploitants qui lui transmettent les dossiers de demande de crédit introduite par les clients.

▪ **LA DIRECTION JURIDIQUE ET DU SECRETARIAT
D'ENTREPRISE (DJSE)**

Elle s'occupe des créances douteuses ou litigieuses de la Banque, de toutes les actions à l'amiable et par voie de droit qui peuvent permettre de recouvrer les créances en péril. Elle est en relation avec les avocats, les huissiers chargés des dossiers contentieux. Elle s'occupe également des affaires juridiques concernant les activités de la banque.

▪ **DIRECTION DE LA GESTION PREVENTIVE DES RISQUES**

C'est une nouvelle direction de la BOA qui est à cheval entre la DRI et la DJSE. Elle s'occupe du précontentieux et suit les dossiers difficiles avec les Chargés de Clientèle afin de voir s'il ya possibilité de recouvrement.

▪ **LA DIRECTION FINANCIERE**

Elle se charge d'établir les états financiers à savoir : le bilan, le compte de résultat par exercice, les déclarations faites aux autorités de tutelle ou monétaires comme la BCEAO. Elle gère la trésorerie de la Banque (externe et interne) et assure aussi l'élaboration du budget dans le cadre du contrôle budgétaire.

▪ **LA DIRECTION DE L'ANIMATION COMMERCIALE**

Elle s'occupe de la promotion des nouveaux produits de la Banque, de son image de marque et a également en charge tout ce qui a trait à l'événementiel. Aussi fixe t-elle des objectifs aux différentes Agences et se charge de leur mise en œuvre.

Paragraphe 2 : Cadre du stage, travaux exécutés et difficultés rencontrées

A. Cadre du stage

Au cours des deux (02) mois passés au sein de l'Agence Centrale de la BOA-BENIN qui a servi de cadre à notre stage, nous sommes restés au niveau du Département de la Gestion Administrative des Crédits qui travaille en étroite collaboration avec la Direction de la Gestion Préventive des Risques.

❖ **Présentation de la Direction de la Gestion Préventive des Risques (GPR)**

La Direction de la Gestion Préventive des Risques qui est une direction nouvellement créée représente une des parties les plus importantes de la Banque. Elle est née de l'ancien service qui était le précontentieux ; sa mission est de soutenir les Gestionnaires de Compte en restant en contact permanent avec eux afin de les aider à gérer le portefeuille de leurs clients à risques. Elle a deux (02) fonctions essentiellement convergentes :

- assister les Gestionnaires de Compte dans la prévention et le diagnostic des clients à risques ;
- faciliter à l'Agence Centrale le dénouement des dossiers portefeuille clients douteux.

Son principal rôle est d'aider les Gestionnaires de Compte pour que les dossiers de leurs clients à risques n'aillent pas en contentieux en leur proposant les démarches à suivre, et le cas échéant, prendre le contrôle de la situation en saisissant le dossier du client afin de mener les démarches pour l'amener à se mettre en règle, et après transférer ses dossiers aux Gestionnaires qui prendront la relève.

❖ **Présentation du Département de la Gestion Administrative des Crédits**

Le Département de la Gestion Administrative des Crédits comporte deux sections : la section Mise en Place des Crédits et la Section Portefeuille.

1. Section Mise en place des crédits

La Section Mise en Place de Crédit s'occupe essentiellement de tout ce qui concerne les crédits demandés par les particuliers comme les entreprises. Cette section est animée par des agents compétents parce qu'elle est essentielle dans l'octroi de crédits. Dans cette section, plusieurs tâches sont exécutées à savoir :

a. Le montage des dossiers de prêts des employés de la BOA BENIN

Le montage des dossiers est un processus qui part de l'analyse du dossier jusqu'à la mise en place effective du crédit.

b. La mise en place des crédits

Dans cette sous-section, nous distinguons la mise en place des crédits aux particuliers et la mise en place des crédits aux entreprises.

- aux particuliers : la mise en place des crédits aux particuliers consiste au déblocage du prêt accordé à un client « personne physique » par le crédit de son compte de dépôt à vue ;
- aux entreprises : la mise en place des crédits aux entreprises « personnes morales » est presque identique à celle effectuée aux particuliers sauf qu'ici les conditionnalités sont plus larges et nécessitent plus d'attention.

c. La délivrance des attestations d'engagement et de non engagement

Les attestations d'engagement et de non engagement sont des documents établis selon un modèle préétabli suite aux demandes des clients qui leur parviennent. Le document établi est collationné puis soumis à la signature de deux responsables de service ou départements distincts ou à la signature du Directeur.

d. La délivrance des lettres de confirmation ou d'attestation de solde

Les lettres de confirmation de solde ou d'attestations de solde sont des documents établis aux entreprises suite à une demande qui leur est adressée dans le cadre du contrôle des comptes par leurs auditeurs ou commissaires aux comptes. Ce document est établi selon un modèle dont le canevas est bien décrit dans la demande du client qui leur parvient.

e. La production des statistiques des crédits mis en place

A la mise en place, des statistiques sont pris au fur et à mesure sur les dossiers de prêts et de découverts autorisés dans un fichier préconçu renfermant des données bien précises.

f. La ventilation des domiciliations irrévocables des revenus vers les différentes Agences

C'est un document officiel qui certifie que le revenu du client est domicilié dans les livres de la Banque.

2. Section Portefeuille

La Section Portefeuille s'intéresse à tout ce que le client utilise comme outil de paiement pour faciliter ses transactions est ainsi que le suivi de ses échéances. Elle est subdivisée en deux (02) sous sections : la gestion des effets de commerce et la gestion des cautions.

a. La gestion des effets de commerce

Dans cette sous-section, nous avons participé à la réalisation de plusieurs tâches.

- les opérations d'escomptes,
- les encaissements d'effets,
- les opérations d'aval de traites,
- les règlements d'effets,
- les remboursements anticipés d'effets,
- le suivi des impayés et leur règlement,
- la production et la transmission à la BCEAO des statistiques des conditions d'escompte des traites.

b. La gestion des cautions

Les tâches qui y sont exécutées sont :

- émissions des différentes cautions demandées par la clientèle (Analyse des demandes, saisie des actes, saisie des autorisations, délivrance des actes) ;
- suivi du portefeuille des cautions (main levée partielle ou totale, prorogation si nécessaire) ;

- production et transmission à la BCEAO des statistiques des conditions d'escompte des traites.

B. Travaux exécutés

Durant les trois (3) mois de stage, nous sommes restés au Département de la Gestion Administrative des Crédits où nous avons observé et participé à la réalisation des différentes tâches qui s'y effectuent.

1. Gestion Administrative des Crédits

- *Section mise en place de crédit*

Nous avons effectué diverses tâches à savoir :

a. La mise en place des crédits

La réalisation ou la mise en place des crédits consiste à mettre en place sur le compte du client les différents concours financiers dont il peut bénéficier. Ces concours financiers constituent les engagements du client vis-à-vis de la banque. Ces engagements sont soit par signature, soit directs. Les engagements par signature sont : les avals de traite, les ouvertures de crédits documentaires et les cautions. La section <<mise en place des crédits>> saisit l'autorisation pour permettre à la Section Portefeuille de pouvoir faire face aux besoins de financement exprimés par le client.

En ce qui concerne les engagements directs, le montant est débloqué sur le compte du client qui en dispose à sa convenance, pour la réalisation de l'objet du crédit qui lui a été accordé par la Banque.

b. La délivrance des attestations d'engagement et de non engagement

La lettre d'attestation d'engagement confirme que le client a des engagements vis-à-vis de la banque ; la lettre d'attestation de non engagement quant à elle vient confirmer que le client n'a pas d'engagement vis-à-vis de la banque. La lettre d'attestation est délivrée à la demande du client qui l'utilise soit pour aller contracter un concours chez les concurrents, soit pour des formalités vis-à-vis de son employeur.

c. La délivrance des lettres de confirmation ou d'attestation de solde

La lettre de confirmation de solde est un document qui retrace l'historique du compte (généralement pour un an), renseigne avec précision le solde débiteur ou créditeur d'un

compte à une date donnée. Ce document est essentiellement demandé par nos clients dans le but de se faire établir leur bilan de fin d'exercices ; sur recommandation soit de leurs Commissaires aux Comptes, soit de leurs Auditeurs, ou de leur Service Comptabilité. Pour permettre à la Banque de satisfaire sa requête, le client lui envoie un canevas qui sert à la production de la lettre de confirmation de solde à lui expédier.

d. La production des statistiques des crédits mis en place

Périodiquement, la comptabilité édite des états présentant la situation des anomalies sur les comptes de prêt. Cet état nous permet de passer des écritures de régularisations, afin d'éviter d'éventuels déséquilibres au niveau des comptes clients.

La régularisation concerne parfois certains comptes de prêt de client dont le remboursement anticipé prend en compte des échéances déjà honorées ; notre service se charge alors de rétrocéder ces échéances anormalement prélevées au client.

e. La ventilation des domiciliations irrévocables des revenus vers les différentes Agences

Certains clients domicilient leurs salaires, pensions ou soldes dans les livres de la BOA-BENIN. La domiciliation suit une procédure qui est enclenchée par une demande que le client adresse à la Banque. Cette demande est déposée dans l'Agence du client. L'Agence qui reçoit la demande établit la domiciliation en deux exemplaires et les transmet à l'employeur qui se charge de remplir les deux exemplaires et les retourne à la banque après acceptation.

Notre service reçoit les domiciliations, les affecte à un agent pour traitement. Un exemplaire est retourné au client par le biais de son Agence.

- Section Portefeuille

Nous avons effectué comme tâches ici :

f. Traitement des opérations d'escompte et d'encaissement d'effets

Il y a deux (02) titres de créance que nous escomptons : il s'agit du papier financier (PF) et du papier commercial (PC). Le principe est le même ; toutefois, l'escompte PF se fait entre la Banque et son client. En effet, un client qui a un besoin de trésorerie ou de financement par exemple peut se faire accompagner par sa Banque ; aussi, après étude du dossier et la prise des garanties afférentes au prêt, nous faisons signer au client un titre de

créance (billet préétabli à l'ordre de la banque) matérialisant la dette que ce dernier s'engage à honorer à échéance.

Quant à l'escompte du PC, il matérialise la relation commerciale entre un fournisseur et son client : c'est ici qu'interviennent la lettre de change (LC) et le billet à ordre (BO). Quand la création du titre de créance est à l'initiative du fournisseur (tireur), il est matérialisé par une LC : le fournisseur établit la LC qu'il signe et qu'il fait contresigner par son client (tiré) pour acceptation ; par contre si l'initiative vient du client (souscripteur), il établit alors un BO et sa seule signature suffit pour faire valoir le BO ; le fournisseur est ici, le bénéficiaire.

Dans le cas où le bénéficiaire du BO ou de la LC ne veut pas attendre l'échéance, il va l'échanger (négociier) auprès de sa banque déduction faite de l'agio (**commissions bordereaux TTC + escompte TTC + éventuellement les frais de timbres actuellement de 1‰ du montant nominal**) ; nous créditons alors le compte courant du bénéficiaire et attendons l'échéance pour recouvrer la somme due. Dans le cas contraire si le bénéficiaire attend l'échéance, il fait une remise à l'encaissement moyennant une petite **commission TTC de 7.700 FCFA**. Dans ce cas, nous nous assurons que le tiré ou souscripteur a bien la provision suffisante et puis nous passons l'écriture ; le compte de ce dernier est alors débité et celui du tireur ou bénéficiaire crédité du montant net.

g. Traitement de l'opération d'aval

Contrairement à l'escompte, l'aval n'entraîne pas de décaissement. Il représente juste un engagement que la Banque donne au bénéficiaire d'une traite (en apposant sa signature sur la traite) que dès sa présentation, elle sera honorée quel que soit la situation du tiré ou du souscripteur.

NB : Avant toute opération d'escompte ou d'aval, nous faisons le point des engagements des clients et vérifions que toutes les garanties demandées sont formalisées.

h. Règlement des effets échus

Lorsque les effets viennent à échéance, nous procédons à leur règlement. Pour ce faire, un état journalier récapitulatif des tombées est tiré et on s'assure que la provision sur le compte du tiré ou du souscripteur est suffisante :

- si oui on procède à la sortie de l'effet du portefeuille puis au paiement par débit de son compte.

- si non, deux cas se présentent :
 - *Papiers financiers* : après la sortie de l'effet, on met le souscripteur en impayé en débitant son compte courant et en créditant son compte créances escompte impayées. Le débit reste en attente sur le compte courant et est soldé dès que le compte est à nouveau créditeur.

Papiers commerciaux : lorsqu'il s'agit d'une traite libre (non avalisée), on contre passe le débit sur le compte du tireur ou du bénéficiaire de la traite (le compte qui avait reçu la disponibilité) pour annuler l'écriture d'escompte. Par contre si c'est une traite avalisée, le traitement est le même sauf qu'à l'échéance, si l'effet revient impayé, on ne contre passe pas sur le compte du bénéficiaire mais on le met en débit sur le compte du tiré ou souscripteur.

i. Remboursements anticipés des effets

A contrario, le client dont l'effet n'est pas encore échu, peut décider de le régler par anticipation ; dans ce cas l'échéance initiale est ramenée à la date du jour. Ainsi, les agios sur la période restant à courir lui sont rétrocédés automatiquement.

j. Le suivi des impayés et leur règlement

Les effets impayés sont récapitulés sur un état que nous demandons au Responsable du Service Gestion Préventive des Risques. Sur cet état, nous avons les noms des clients en impayé, le montant dû, les comptes du client qui sont touchés (compte courant, le compte de créance escompte impayée, le compte d'escompte d'effets). Cet état est parcouru régulièrement et nous visualisons le compte courant des clients pour savoir s'ils ont la disponibilité sur leur compte. Si oui nous procédons au règlement de l'impayé et à la régularisation des produits sur impayés. Si le compte n'est pas pourvu, le débit reste en principe sur le compte jusqu'à ce que le compte soit créditeur ; mais il arrive que les gestionnaires de comptes ou certains supérieurs hiérarchiques sollicitent le règlement de l'impayé par forçage.

k. Production et transmission à la BCEAO des statistiques des conditions d'escompte des traites

C'est une enquête mensuelle faite par la BCEAO sur nos conditions d'escompte de papiers commerciaux. Nous déclarons à la BCEAO toutes les caractéristiques des effets escomptés à savoir : le montant de l'effet, la date de remise à l'escompte et l'échéance des effets, le nombre de jours restants à courir (pour le calcul des intérêts), le taux d'intérêt de

l'escompte et les charges payées à la Banque (commissions de bordereaux qui s'élèvent à 0.33 % du montant de l'effet + agios sur la période restante à courir + TAF qui représente la taxe sur les agios.

C. Difficultés rencontrées

Au cours de notre stage, nous avons rencontré plusieurs difficultés, les plus inhibitrices furent :

- filtrage excessive de l'information, ce qui l'a rendu inaccessible ;
- le rejet des dossiers du fait de l'absence de certaines pièces constitutives ou de certaines informations comme l'adresse par exemple ;
- par ailleurs, en raison de la non disponibilité du personnel de la Banque, il nous est difficile d'avoir de longues discussions avec eux afin d'avoir des informations plus approfondies ; l'accès à la connexion internet nous aurait également beaucoup aidés dans nos recherches.

CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, il sera question de présenter dans un premier temps la problématique, les objectifs et hypothèses, dans un second temps la revue de littérature et en fin la méthodologie adoptée.

SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Cette section est subdivisée en deux paragraphes : la première porte sur la problématique Objectifs, Hypothèses, la seconde sur la revue de littérature et la méthodologie de recherche.

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses de recherche

1.1.Problématique

A la suite de profondes controverses sur la politique monétaire relative à l'arbitrage entre la stabilité des prix et la croissance économique à travers principalement la pensée keynésienne et celle monétariste le centre d'intérêt des théories monétaires porte de plus en plus sur le choix d'instrument susceptibles de mieux transmettre les impulsions monétaires au secteur réel de l'économie.

Ainsi, la BCEAO à l'instar de plusieurs banques centrales a opté depuis la fin des années 1980 pour une politique de gestion indirecte de la liquidité au détriment des mesures de gestion directe devenues inefficaces. Cette nouvelle politique du taux d'intérêt conduite par la BCEAO depuis 1989 et renforcée en octobre 1993 repose sur un mécanisme de taux dynamiques et flexibles susceptibles de renforcer la stabilité monétaire, d'améliorer la collecte des ressources intérieures et de favoriser leurs utilisations optimales. Elle s'appuie donc sur l'utilisation active du taux d'intérêt comme instrument opérationnel avec le soutien du système de réserve obligatoire. Les taux directeurs sont les taux d'intérêt au jour le jour fixé par la banque centrale d'un pays ou d'une union monétaire et qui permette à celle-ci de réguler l'activité économique. C'est le principal outil dont dispose la BCEAO pour influencer sur l'octroi de crédit. Les décisions de la politique monétaire permettent donc en pratique la forme d'une hausse ou d'une baisse du taux directeur, susceptibles donc d'influencer les entreprises privées des pays membres de l'union.

Cependant, la politique du taux d'intérêt après 1989 de la BCEAO laisse comprendre que le Bénin a enregistré un profond bouleversement dans le système de financement des entreprises privées par les banques commerciales notamment en matière de crédits accordés

aux entreprises. Une analyse de ce changement majeur instauré par la BCEAO en octobre 89 à la fois pour la politique économique et la politique monétaire a suscité en nous de légitimes interrogations qui nous ont amené à démarrer cette recherche scientifique.

Au regard de cette analyse, la question qui nous est venue à l'esprit est celle-ci : Comment peut-on expliquer l'effet de la politique du taux d'intérêt de la Banque Centrale sur le financement des entreprises privées dans le cas de la BOA-BENIN

Aussi, sachant que la BCEAO s'est dotée d'un nouvel instrument de régulation de liquidité depuis 1989, nous avons fait le rapprochement entre la nouvelle politique de la BCEAO et la création de nouvelles banques commerciales comme la BOA au Bénin qui favorise aisément le financement des entreprises privées au Bénin. Les objectifs de la BCEAO en adoptant cette nouvelle politique était de pouvoir transmettre avec efficacité les décisions monétaires au secteur réel afin d'atteindre ses objectifs prioritaires du développement du secteur bancaire et des entreprises privées.

En considérant les réformes monétaires de la BCEAO en 1989, mettant l'accent sur le taux d'intérêt directeur comme principal instrument opérationnel de la politique monétaire, nous voulons déterminer si le financement des entreprises privées par la BOA-Bénin est significativement influencé par la variation du taux d'intérêt par la BCEAO. Ainsi, nous pourrions également analyser l'efficacité de cette politique de gestion indirecte à partir de la mesure des effets de la variation du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées par la BOA-Bénin

Le travail se fera à travers certaines interrogations dont le fondamental est formulée en ces termes :

-Les variations observées au niveau du taux directeur de la BCEAO ont-elles un effet significatif sur l'octroi de financement aux entreprises privées au Bénin ?

A partir de cette question principale, nous entrevoyons deux questions spécifiques :

-Y a-t-il une influence significative des modifications du taux d'intérêt sur le développement du secteur privé au Bénin ?

-Les modifications du taux d'intérêt exercent-elles une influence significative sur la confiance des entreprises à demander des financements auprès des banques commerciales telles que la BOA-Bénin ?

Ces interrogations interpellent en premier lieu les différents acteurs du secteur privé au Bénin dont le financement des activités dépend de la variation du taux d'intérêt de la Banque Centrale. Elles permettraient également à la BCEAO de savoir comment cette politique de gestion indirecte de la liquidité adoptée en 1989 touche les entreprises privées d'un pays de l'UEMOA notamment celles du Bénin.

Notre recherche se veut un cadre d'analyse destiné à déterminer le sens et la qualité de la relation qui existerait entre cette variable monétaire et le financement des entreprises privées au Bénin.

1.2.Objectifs et Hypothèses de recherche

1.2.1. Objectifs

❖ Objectif général

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'effet de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées béninoises par les banques commerciales notamment la BOA-Bénin.

❖ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques qui nous permettent d'atteindre l'objectif général sont :

- Analyser l'évolution de la politique du taux d'intérêt de la BCAO ;
- Apprécier les effets du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées au Bénin.

1.2.2. Hypothèses

Sur la base des objectifs spécifiques ci-dessus mentionnés, deux hypothèses de recherche ont été formulées :

H1 : La variation du taux d'intérêt de la BCAO est due au mécanisme du taux dynamique et flexibles afin de renforcer la stabilité monétaire.

H2 : Une baisse du taux directeur de la BCEAO influence significativement et dans le sens contraire le financement des entreprises privées au Bénin.

Paragraphe 2 : la revue de littérature

Le processus de libéralisation économique et financière engagé au sein de l'UEMOA s'est traduit par la mise en place, à partir d'octobre 1989, d'un dispositif de gestion indirecte de la liquidité. En effet, la politique monétaire conduite par la BCEAO, renforcée en octobre 1993, s'appuie sur l'utilisation active du taux d'intérêt, avec le soutien du système des réserves obligatoires. Le recours privilégié aux mécanismes de marché, confère ainsi aux taux d'intérêt directeurs de la BCEAO, une place prépondérante en tant qu'instruments de régulation de la liquidité. En effet, à leurs fonctions traditionnelles de loyer de l'argent et d'indicateur du niveau de rémunération de l'épargne, s'ajoute celle de signal envoyé aux opérateurs économiques, concernant les orientations données à la politique économique.

1-1- LES MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

La théorie économique distingue le canal monétaire du canal de crédit (au sens strict ou au sens large).

A travers le « canal monétaire », les modifications du taux d'intérêt agissent sur l'économie réelle via trois effets : l'effet revenu, l'effet de substitution et les effets de richesse (MISHKIN, 1996).

Ainsi, une baisse du taux d'intérêt affecte les revenus des agents économiques, allège les charges financières des emprunteurs et diminue les revenus financiers des prêteurs. C'est l'effet de revenu.

Parallèlement, et toutes choses égales par ailleurs, la baisse des taux soutient le cours des actifs, financiers notamment. En réaction à l'accroissement de leur patrimoine, les agents non financiers pourraient être conduits à augmenter leurs dépenses. C'est l'effet de dépense.

L'effet de substitution s'analyse dans le fait qu'une baisse des taux d'intérêt stimule les dépenses immédiates (consommation, investissement) des agents non financiers au détriment des dépenses différées (épargne). Toutefois, pour que ce mécanisme joue pleinement, il est nécessaire-hypothèses fondamentales qui ne sont pas toujours vérifiées dans la pratique- que toutes les formes d'instruments de financement (émission de titres sur les marchés, crédit bancaire) soient substituables et que les agents puissent obtenir en toute occasion le volume de financement externe qu'ils souhaitent, sous réserve des limites imposées par les contraintes de solvabilité.

La thèse du « canal de crédit » (au sens strict comme au sens large) suggère que la politique monétaire agit sur la demande agrégée non seulement par ses effets directs sur le taux d'intérêt, mais aussi parce qu'elle affecte l'offre de crédit bancaire (BERNANKE et BLINDER, 1988,1992).

Dans sa version stricte, l'augmentation de l'offre de la monnaie accroît les dépôts collectés par les institutions financières (c'est-à-dire leur passif) : les établissements de crédits ont alors l'opportunité de développer leur offre de crédit (c'est-à-dire leur actif).

Dans sa version large, une baisse des taux d'intérêt accroît l'offre de crédit aux agents non financiers via l'augmentation de la richesse nette des emprunteurs potentiels (qui constitue autant de garanties pour le prêteur en cas de défaillance de l'emprunteur) et de leur solvabilité (KASHYAP, STEIN, 1993).

En effet, une détente monétaire est susceptible d'agir sur la demande agrégée par le canal du crédit, puisque certains agents non financiers (petites entreprises et ménages) pourraient mettre en œuvre des projets de dépense (investissement ou consommation) qui, faute de financement, auraient dû être reportés.

En résumé, le canal de transmission du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale est la suivante : une modification du taux d'intérêt directeur engendre une variation des taux bancaires qui influe sur la demande de biens. La modification du taux d'intérêt directeur entraîne un changement des taux d'intérêt et de rendement des nouveaux emprunts et des placements. Elle pèse aussi sur le taux d'une partie des contrats existants et, en conséquence, sur les flux de revenus et les possibilités de dépenses. La variation du taux d'intérêt directeur induit également un effet de valorisation des actifs financiers. Ces différents enchainements sont eux-mêmes fonction des structures financières de l'économie. En outre la modification du taux directeur a un impact sur le taux de change (dans les régimes de changes flexibles) et, par suite, sur les prix relatifs des biens et des actifs selon les devises.

1-2- LE CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

La nécessité de financer la croissance des pays en développement a conduit les décideurs politiques à privilégier des politiques monétaires expansionnistes.

Ainsi, CHANDAVARKAR (1971) estime que les taux d'intérêt devraient être maintenus à des niveaux bas, de sorte que l'investissement nécessaire au développement puisse être effectué à un coût raisonnable pour les agents économiques. McKinnon (1973),

SHAW (1973), FRY(1995) exposent pour leur part, la théorie de la répression financière et prônent la libéralisation financière. Ils montrent les effets néfastes du bas niveau des taux d'intérêt (notamment les taux d'intérêt réels négatifs) sur l'épargne et sur le niveau d'investissement et de croissance. Les conclusions pratiques de cette théorie ont été mises en cause par TAYLOR(1983), Van WIJNBERGEN(1983), ARYEETHEY(1997) qui opposent à la libéralisation financière, l'argument du coût prohibitif du crédit qui en ressortait, son effet dépressif probable sur la demande globale à court terme et la réduction du rythme d'accumulation du capital à moyen et long terme.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, LEITE (1982) indique les trois motifs d'une politique de bas taux d'intérêt en Afrique de l'Ouest, à savoir, l'augmentation de l'investissement, l'amélioration de la répartition de l'investissement entre les différents secteurs de l'économie, le maintien des coûts financiers à un niveau relativement bas afin d'éviter de possibles effets inflationnistes provoqués par une libéralisation du taux d'intérêt. Les réponses les plus nuancées viennent de GALBIS(1982), KRAHNEN et SCHMIDT(1994) qui plaident pour l'instauration des règles du marché dans la fixation des taux d'intérêt, dans le souci d'obtenir des taux qui reflètent les conditions de rareté relative des ressources financières. Cependant, ils soulignent le fait que les pays en développement ne disposent que de marchés financiers embryonnaires, ce qui pose la question du rythme de la libéralisation financières, afin d'éviter les nombreux effets pervers qui ne manqueraient pas de survenir en cas de libéralisation trop rapide. Les conditions permissives d'une libéralisation financière réussie seraient d'une part, la quantité et la qualité de l'intermédiation financière disponible dans une économie et, d'autre part, le caractère performant des institutions régulatrices du système financier (WARMAN, THIRLWALL, 1994).

Dans le contexte des programmes de stabilisation macroéconomiques, dans les pays en développement, KAHN et KNIGHT (1991) ont élaboré un modèle macro économétrique à partir duquel les effets de la politique monétaire sur le secteur réel peuvent être appréhendés. Il ressort de leurs travaux qu'en ce qui concerne l'inflation, c'est par le biais des déséquilibres sur le marché de la monnaie, et celui des biens et services, que les variations du taux d'inflation sont expliquées. En effet, une augmentation de l'offre de la monnaie, consécutive à une baisse des taux directeurs de la banque centrale se traduit par une hausse de niveau générale des prix dans l'économie, toutes choses égales par ailleurs. Ce résultat est conforme aux enseignements de la théorie quantitative de la monnaie. De même une augmentation de l'écart de production (Différence entre la production effective et la production potentielle) se

traduit par des tensions à la hausse sur les biens des prix domestiques. Deux autres facteurs sont susceptibles d'expliquer l'inflation : le taux d'inflation anticipé, les agents économiques, fortement lié au taux d'inflation observé dans le passé et le niveau des prix à l'étranger.

Le canal de transmission des impulsions monétaires sur la croissance économique est le suivant : une baisse des taux d'intérêt directs de la Banque Centrale engendre une hausse de l'offre de la monnaie ce qui crée un déséquilibre sur le marché de la monnaie, toutes choses égales par ailleurs. Ce déséquilibre engendre une expansion temporaire du revenu réel, issu de la hausse de la dépense réelle de consommation et d'investissement consécutives à la hausse des crédits domestiques. KAHN et KNIGHT estiment que la détermination de l'impact et de la politique monétaire est une question purement empirique, dans la mesure où il n'existe pas de consensus théorique sur le sujet ; ils suggèrent cependant l'existence d'un faible impact. Afin d'évaluer empiriquement les effets sur l'inflation et la croissance des variations de l'offre de monnaie les deux auteurs ont effectués des estimations économétriques fondé sur la méthode dite du maximum de vraisemblance à information parfaite. Le panel retenu pour l'étude couvre 29 pays en développement (comprenant 6 pays Africains dont aucun de l'UEMOA) et 232 observations sur la période de 1968-1975.

Il ressort des estimations effectués qu'une hausse de l'offre de monnaie exerce un effet positif significatif sur l'inflation ; la valeur de l'élasticité de l'inflation au choc monétaires de 0.33. De même une hausse de l'offre de monnaie à une influence positive significative, mais une faible ampleur sur la croissance économique : En l'effet l'élasticité, de la croissance du PIB réel à l'offre de monnaie n'est que 0.043. De l'avis des auteurs, les effets d'une variation de l'offre de monnaie sur l'inflation et la croissance sont essentiellement de court terme : en effet une politique monétaire expansionniste provoque simultanément une hausse de l'inflation du revenu réel et une détérioration de la balance des paiements. Cependant la hausse des prix domestiques et la détérioration des balances des paiements auront tendance à réduire le stock réel de la monnaie, ce qui aura pour effet de ramener l'économie à son niveau d'équilibre initial. De plus, du faite de la hausse du niveau réel, la demande de monnaie croit ce qui stimule le retour à l'équilibre du marché de la monnaie et partant de l'économie. Les délais et l'ampleur de l'ajustement dépend des valeurs des paramètres du modèle.

1-3-L'EFFICACITE DE LA TRANSMISSION DES IMPULSIONS MONETAIRES DANS L'UEMOA

L'efficacité du nouveau dispositif de gestion monétaire dans l'UEMOA repose sur les conditions ci-après (BCEAO 2000) :

-une grande sensibilité du coût de refinancement des banques aux taux d'intérêt directeurs de la BCEAO ;

-une forte élasticité de la demande de crédits primaires et de placements par rapport aux taux d'intérêt.

Suite à une évaluation empirique du premier de ces deux facteurs, P.L.DIOP(1998) a abouti à la conclusion selon laquelle :

-le taux d'intérêt du marché monétaire exerce, à court terme, une influence significative sur les taux débiteurs des banques. A long terme, son impact est faible ;

-le taux de prise en pension de la Banque Centrale semble être l'instrument de politique monétaire qui, à long terme, influe sur l'évolution des conditions débitrices des établissements de crédit.

SECTION II: CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans cette partie, il sera question de présenter les différents éléments qui nous permettront d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses ainsi que les méthodes d'analyse et d'estimation.

Paragraphe 1 : Méthodes d'analyse

1.1.Modèle conceptuel

Nous voulons analyser les effets de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées au Bénin. Il s'agira d'analyser les modifications du taux d'intérêt sur les financements du secteur privé au Bénin.

Aussi voudrions-nous clarifier le concept de taux directeur de la BCEAO dans le cadre de notre étude. La politique de gestion indirecte de la liquidité est mise en œuvre depuis octobre 1989 ; date à partir de laquelle le taux du marché monétaire est devenu le principal taux opérationnel de la BCEAO. Ainsi, les taux directeurs seront représentés dans notre travail à partir de 2000. Avant Octobre 1989, la BCEAO pratiquait également une politique de taux d'intérêt qui reposait sur deux taux à savoir : le taux d'escompte préférentiel (TEP) et le taux d'escompte normal (TEN). Le taux directeur le plus représentatif de la BCEAO au cours de cette période située entre 1975 et 1989 est le taux d'escompte normal.

Dans nos modèles, il y aura la présence du principal taux directeur opérationnel de la BCEAO de 2000 à 2014. La variable représentative du taux directeur sera notée « TID » dans les modèles.

Le désir d'évaluer les effets de la variation du taux directeur de la BCEAO sur le financement des entreprises privées au Bénin, nous a conduits à adopter le modèle économétrique de KAHN et KNIGHT (1991) ; le modèle qui a déjà été adapté au cadre de l'UEMOA et sur l'ensemble de ses pays par NUBUKPO (2002). Le modèle se présente sous forme d'équation log-linéaire. Ainsi la forme économétrique de ce modèle est la suivante :

$$\text{Log (FCB)}_t = \text{Log A} + \alpha_1 \text{Log (TID)}_t + \alpha_2 \text{Log (DCB)}_t + \alpha_3 \text{Log (TIP)}_t + \varepsilon_t$$

Avec

FCB : Le financement de crédit à la banque en tant que variable dépendante.

A : Constante ;

TID : le taux d'intérêt directeur;

DCB : La demande de crédit à la banque ;

TIP : le taux d'intérêt prêteur;

ε_t : le terme d'erreur et $\alpha_i, i= \{1,2 \text{ et } 3\}$ les élasticités.

D'après la théorie économique nous pouvons émettre les hypothèses suivantes sur les signes espérés des paramètres des variables.

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables

Paramètres	TID	DCB	TIP
Signes espérés	-	+	+

Source : réalisé par les auteurs, 2015.

1.2. Procédure d'estimation

L'estimation des différents coefficients du modèle sera faite par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) au moyen du logiciel EVIEWS version 7.0. Pour

s'assurer de la qualité de notre modèle, des tests de diagnostic, de validation et de prévision seront effectués.

❖ **Stationnarité des données utilisées et test de cointégration.**

✓ **Test de racine unitaire**

Lorsqu'on utilise des données temporelles, il est primordial qu'elles conservent une distribution constante dans le temps. Ce concept de stationnarité doit être vérifié pour chacune des séries afin d'éviter des régressions factices pour lesquelles les résultats pourraient être « significatifs », alors qu'ils ne le sont pas.

En effet, Yule (1980) a montré dans son article « Why do we sometimes get nonsense correlations between time series ? », publié dans le *royal of the statistical society*, que la corrélation persiste dans les séries temporelles non stationnaires même si l'échantillon est très élevé. Cette situation génère un phénomène « fausse régression ou de régression absurde ». D'où la nécessité d'étudier la stationnarité des séries temporelles destinées à l'estimation d'un modèle économétrique.

Une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépendent que de la distance ou l'écart entre ces deux périodes et non du moment auquel la covariance est calculée. Une telle série temporelle est qualifiée de faiblement stationnaire. Cette définition se traduit comme suit par une série Y_t :

Moyenne : $E(Y_t) = \mu$

Variance : $V(Y_t) = \sigma^2 = E((Y_t - \mu)^2)$

Covariance: $Cov(Y_t, Y_{t+K}) = E[(Y_t - \mu)(Y_{t+K} - \mu)]$

De façon pratique, le non stationnarité s'explique par deux phénomènes que sont la présence de tendance déterministe et/ou de tendance aléatoire dans la structure de la série temporelle étudiée. Plusieurs tests existent (l'analyse du corrélogramme de la série, le test de Dickey- Fuller simple, et Dickey-Fuller augmenté) pour détecter la non stationnarité des séries. Le test retenu pour cette étude est celui de Dickey-Fuller Augmenté.

- Test Dickey-Fuller Augmenté

Le Dickey-Fuller Augmenté est une version améliorée du test Dickey-Fuller simple, par l'introduction dans le modèle des tests des valeurs retardées de la série, destinées à corriger une éventuelle auto-corrélation du terme d'erreur...

Si le résultat du test conclut à une non stationnarité de la série, alors il faudra différencier la série et effectuer de nouveau le test jusqu'à l'aboutissement à un résultat stationnaire. Dans ce cas, on dit que la série temporelle est intégrée d'un ordre égal au nombre de fois qu'elle a été différenciée avant d'être stationnaire.

✓ **Test de cointégration**

Un autre test à réaliser lorsqu'on travaille avec des séries temporelles est celui de la Co- intégration. Le but de ce test est de détecter si des variables possédant une racine unitaire ont tendance stochastique commune. Si tel est le cas, il existe une relation d'équilibre dans le long terme entre les variables et la combinaison linéaire de deux variables provenant de série non stationnaires est, quant à elle, stationnaire. Dans une telle situation, la formulation en différence mène à une mauvaise spécification du modèle et des termes de corrections d'erreurs doivent être ajoutés.

Lorsque les séries ne sont pas stationnaires, il y a présomption de cointégration qu'on vérifie par le test de cointégration de Johansen. Si les séries sont cointégrées, un modèle de correction d'erreur est spécifié. Ce dernier traduira la dynamique de court terme alors que le modèle initial sera celui d'un équilibre de long terme.

✓ **Test de cointégration d'Engel et Granger**

Ce test se déroule en deux étapes à savoir :

Etape1 : Tester l'ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de cointégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre mais si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être cointégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de Dickey-Fuller et Dickey-Fuller Augmenté le type de tendance déterministe ou stochastique (stationnarité) de chacune des variables, puis l'ordre d'intégration de chacune des chroniques étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas de risque de cointégration. De même, si la série des erreurs est stationnaire, il y a cointégration. Dans le cas contraire, il n'y a pas cointégration entre les séries.

Etape2 : Estimation de la relation de long terme

Si la condition nécessaire est vérifiée, on estime par les MCO la relation de long terme entre les variables. Pour que la relation de cointégration soit acceptée, le résidu issu de la régression doit être stationnaire. La stationnarité du résidu est testée à l'aide des tests DF ou DFA. Si le résidu est stationnaire, il s'en suit alors l'estimation du modèle à correction d'erreur (MCE).

✓ **Test de Ramsey**

L'objet de ce test est de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou plusieurs variables pertinentes en introduisant une variable fictive. Ce test consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduisant. Si elle n'est pas significative, alors la spécification du modèle est complète ; c'est-à-dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui expliquent la variable dépendante. Mais, si la variable fictive est significative, alors des variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

✓ **Test de validation du modèle**

La méthode d'estimation qui sera utilisée sera la méthode des moindres carrés ordinaires. La validation statistique de la qualité globale du modèle est appréciée par le coefficient de détermination du modèle et par le test de Fisher. L'analyse de la qualité globale du modèle s'effectue à travers le coefficient de détermination du modèle (R^2). Ce coefficient explique la part de l'évolution de la variable dépendante qui est expliqué par les variables exogènes. La validation de la qualité individuelle des variables sera appréciée par la probabilité associée à chaque variable.

✓ **Test de significativité des variables explicatives**

Les variables explicatives dans le cadre de l'étude peuvent être non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle. Ainsi à partir du modèle de long terme estimé par les MCO, la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des probabilités critiques qui seront inférieure à 5% ou les « t- Statistic en valeur absolue » qui seront supérieur à 1,96. Quant à la significativité globale du modèle, elle est déterminée à travers laprob(F-Statistic) qui doit être inférieure à 5%.

✓ **Le test de Breusch-Godfrey**

L'un des tests adéquats pour détecter une éventuelle corrélation des erreurs est le test de Breusch-Godfrey. Il y a absence d'auto corrélation si la probabilité associée au test de Fischer est supérieure à 5 % et inférieure sinon.

✓ **Le test d'homoscédasticité de White**

Il permet de voir si la variance du terme d'erreur est une constante ou non. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité de la statistique de Fisher est supérieure à 5%.

✓ **Le test de normalité de Jarque-Bera**

Ce test permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Il y a normalité quand Jarque-Bera est inférieur à 5,99 ou quand sa probabilité est supérieure à 5%.

✓ **Le test de stabilité de Cusum et Cusum Carre**

Ils permettent de vérifier la stabilité du modèle estimé. Il y a stabilité quand les courbes ne sortent pas du corridor.

Paragraphe 2 : Nature et sources des données

Les données utilisées sont essentiellement les données secondaires dont la collecte a été focalisée sur la recherche et l'exploitation documentaire auprès de diverses institutions. Elles vont de 2000 - 2014 compte tenu de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude. Ces données statistiques sont prélevées auprès des sources suivantes : Banque Of Africa (BOA) ; la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et la bibliothèque de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

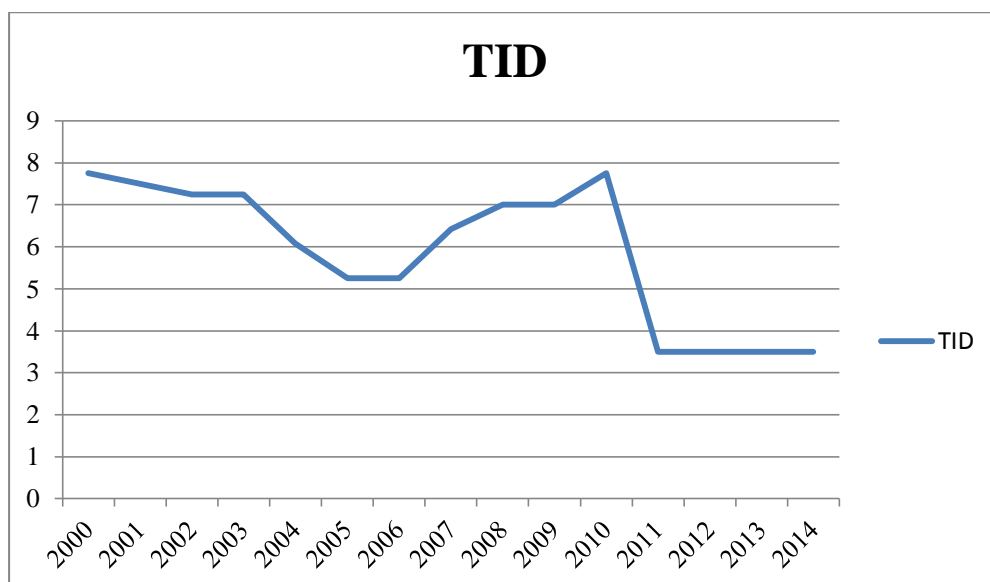
SECTION I : PRESENTATION DES RESULTATS

Cette section consiste à présenter les résultats et de procéder à leurs analyses.

Paragraphe 1 : Résultats de l'analyse descriptive

Elle consiste de faire ressortir l'évolution de chaque variable en fonction du temps. Ainsi nous avons les graphes suivants.

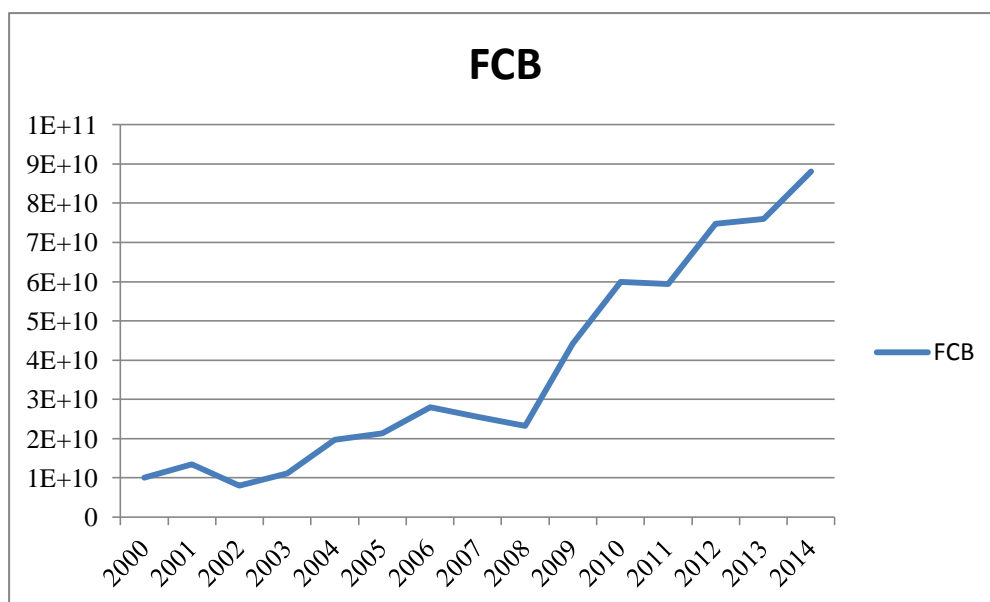
Graphique 1 : Evolution du taux d'intérêt directeur de la BCEAO



Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Ce graphe présente l'évolution du taux d'intérêt de la BCEAO de 2000 à 2014. Au début des années 2000, on remarque une baisse du taux d'intérêt de 7,75% à 5,25% jusqu'en 2005. De 2005 à 2006, on remarque une stabilité à 5,25% du taux d'intérêt qui croit à nouveau de 6,42% à 7,75% entre 2007 à 2010. On observe une baisse brutale du taux d'intérêt qui passe de 7,75% à 3,5% entre 2010 à 2011. Depuis 2011 jusqu'en 2014, le taux d'intérêt reste stable à 3,5%. Cette variation du taux d'intérêt de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest peut être en partie expliquée par une variation de l'investissement privé afin d'éviter les possibles effets d'inflationnistes provoqués par une libéralisation du taux d'intérêt et afin de réguler l'activité économique.

Graphique 2 : Evolution du financement de crédit par la banque aux entreprises béninoises.



Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Ce graphe présente l'évolution du financement de crédit par la banque aux entreprises béninoises. On observe une légère augmentation du financement de 2000 à 2001 avant de descendre en dessous de 10 milliards en 2002. A partir de 2002 jusqu'en 2006, on observe une évolution du financement de près de 8 milliards à 28 milliards puis une légère diminution à 23 milliards en 2008. De 2008 à 2014, le financement des entreprises béninoises a connu une nette évolution en dent de scie passant de 23 milliards en 2008 à 88 milliards en 2014. On note néanmoins une stabilité des financements entre 2010 et 2011. Cela exprime un taux d'intérêt relativement bon aux entreprises privés contre un taux d'intérêt directeur bas à la BCEAO motivant ainsi la BOA au financement des entreprises privés.

Paragraphe 2 : Résultats de l'analyse économétrique

Dans cette partie nous procédons aux différents tests diagnostic sur les variables de l'équation pour la vérification des hypothèses.

2.1. Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries

Dans cette partie, nous avons appliqué le test de Dickey-Fuller augmenté aux différentes variables de notre modèle afin de déterminer l'ordre d'intégration de celles-ci. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs à ce test figurent aux annexes.

Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en niveau

Variabes	Statistique ADF	Valeurs critique (5%)	Probabilité	Résultats

LTID	-5.784293	-3.632896	0.0006	Stationnaire
LFCB	-4.869813	-3.632896	0.0041	Stationnaire
LDCB	4.992023	-1.953858	0.0105	Stationnaire
LTIP	-6.078293	-3.632896	0.0003	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Les résultats des tests de stationnarité ont permis de conclure que les variables LTID, LFCB, LDCB et LTIP sont stationnaires en niveau.

En effet, les résultats des tests de racine unitaire en niveau montrent que toutes les variables sont stationnaires en niveau ($|ADF| > |Valeur\ critique\ de\ Mackinnon|$ au seuil de 5%). On en déduit donc que les variables sont intégrées d'ordre 0. Il n'existe donc pas une relation de cointégration entre les variables du modèle. Nous pouvons donc nous passer du test de cointégration.

2.2. Estimation du modèle et validation

✓ Estimation du modèle de l'étude

Tableau 3: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle

Variable	Coefficient	t-Statistic	Probabilité
LTID	-0.807766	-2.403326	0.0124
LTIP	1.542360	2.452638	0.0212
LDCB	2.373699	8.084213	0.0000
C	11.83818	6.355008	0.0000

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

$R^2=0,87$ R^2 ajusté = 0,86 DW=1,53 Prob(F-statistic)=0,000000 N=30 observations

✓ Validation du modèle

- La valeur du R^2 est très proche de l'unité montrant que le modèle est bien spécifié. Cela se trouve confirmé par le test de Fischer dont la probabilité associée à sa statistique calculée (est inférieure au seuil de risque de 5%. D'où la régression est globalement significative.

- **Prob=0,1985>0,05** ; les erreurs sont homoscedastiques selon le test d'hétéroscedasticité de White.

- **Prob=0,1429 >0,05** ; selon le test de Ramsey, le modèle ne souffre de l'omission d'aucune variable pertinente.
- **Prob=0,8439 >0,05** ; le test d'autocorrelation de Breusch-Godfrey indique une absence d'autocorrelation des erreurs.
- **Prob=0,844198 >0,05** ; la distribution est donc normale selon le test de normalité de Jarque-Bera.
- L'application du test de Cusum et de Cusum Squares montre que la courbe ne coupe pas le corridor, alors le modèle est structurellement et ponctuellement stable (voir annexes 21-22).

SECTION 2 : analyse économique des résultats et vérification des hypothèses

Paragraphe 1 : Analyse économique des résultats

Le résultat des estimations montre que les variables retenues à savoir le taux d'intérêt directeur, le taux d'intérêt prêteur et la demande de crédit à la banque ont les signes attendus. En effet, l'élasticité du taux d'intérêt prêteur et la demande de crédit à la banque ont un signe positif dans le modèle. Cela traduit le fait que ces variables ont un impact positif sur le financement de crédit par la banque. Par contre l'élasticité du taux d'intérêt directeur à un signe négatif. Ce qui explique que cette variable influence négativement le financement de crédit par la banque. Les variables retenues expliquent à 87,86% l'évolution du financement de crédit par la banque. Ainsi le modèle est globalement significatif, c'est-à-dire que les variables explicatives ont une influence sur la variable expliquée.

1. Le taux d'intérêt directeur

Les résultats de l'estimation du modèle montrent que le taux d'intérêt directeur explique significativement le financement de crédit par la banque au seuil de 5%. Le taux d'intérêt directeur impactent négativement le financement de crédit par la banque. Son élasticité est égales à -0,807766 ; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% du taux d'intérêt directeur entraîne une diminution de 0,80% du financement de crédit par la banque.

2. Le taux d'intérêt prêteur

Les résultats de l'estimation du modèle montrent que le taux d'intérêt prêteur explique significativement le taux d'intérêt directeur au seuil de 5%. Le taux d'intérêt prêteur impactent positivement le financement de crédit par la banque. Son élasticité est égales à 1,542360 ; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% du taux d'intérêt prêteur entraîne une augmentation de 1,54% du financement de crédit par la banque.

3. Demande de crédit à la banque

Les résultats de l'estimation du modèle montrent que la demande de crédit à la banque explique significativement le financement de crédit par la banque au seuil de 5%. La demande de crédit à la banque impactent positivement le financement de crédit par la banque. Son élasticité est égales à 2,373699 ; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% de la demande de crédit à la banque entraîne une augmentation de 2,37% du financement de crédit par la banque.

Paragraphe 2 : Validation des hypothèses

Au terme des résultats de nos estimations, il est impératif de valider les hypothèses que nous avons formulées au début de cette étude.

Hypothèse 1

Dans le but de faire une analyse de l'évolution de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO, nous avons utilisé l'analyse graphique où on observe une variation à la baisse et à la hausse du taux d'intérêt de la BCEAO due à une variation de l'investissement privé afin d'éviter les possibles effets d'inflationnistes afin de régulariser l'activité économique. Cette politique de la BCEAO s'exprime par un renforcement de la stabilité monétaire en imposant un taux flexible et dynamique. D'où l'hypothèse 1 est confirmée.

Hypothèse 2

Selon la deuxième hypothèse, une baisse du taux directeur de la BCEAO influence significativement et dans le sens contraire le financement des entreprises privées au Bénin. Les résultats des estimations révèlent qu'une augmentation de 1% du taux d'intérêt de la BCEAO induit une diminution 0,80% du financement de crédit à la banque. Donc une baisse du taux d'intérêt de la BCEAO influence négativement et de façon significative le financement de crédit à la banque. D'où l'hypothèse 2 est aussi confirmée.

RECOMMANDATIONS

Aux termes des différents résultats obtenir nous formulons les recommandations suivantes aux décideurs de la BCEAO :

- Envisager des mesures complémentaires de politique monétaire, susceptibles d'accroître l'efficacité du réglage de l'activité économique basé sur l'utilisation du taux d'intérêt.
- Promouvoir davantage le développement du marché financier ; ce qui favoriserait l'essor des placements financiers des entreprises ; condition d'une meilleure efficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire au sein de l'UEMOA.
- Instaurer des politiques pouvant susciter au niveau des banques de second rang, le financement des projets de développement ou favoriser la création des banques d'investissement

Enfin et surtout, nous souhaitons une amélioration des mécanismes de transmission de la politique au sein de l'UEMOA.

CONCLUSION

Le but fondamental de cette étude a été d'analyser l'efficacité de la politique du taux d'intérêt de la BCEAO sur le financement des entreprises privées béninoises par les banques

commerciales notamment la BOA-Bénin. Elle s'est faite suivant une analyse descriptive et une approche économétrique qui a permis d'établir un modèle entre le financement de crédit à la banque, le taux d'intérêt prêteur, la demande de crédit à la banque et le taux d'intérêt directeur. Il se dégage de ces différentes analyses un fort effet de ces variables sur le taux d'intérêt directeur.

L'utilisation du modèle de KAHN et KNIGHT (1991) comme outil d'analyse a permis de mettre en évidence les résultats ci-après :

- l'existence d'une relation stable entre la variable dépendante et des variables explicatives ;
- le taux d'intérêt prêteur et la demande de crédit à la banque impactent positivement le financement de crédit à la banque. Par contre le taux d'intérêt directeur impact négativement et significativement le financement de crédit à la banque.

Les résultats de ces analyses sur la base des données semestrielles du premier semestre 2000 au dernier semestre 2014 ont montré qu'un développement de l'investissement privé est entre autre lié à une baisse du taux d'intérêt directeur pouvant augmenter le nombre de demandeur de crédit auprès de la banque et qu'une augmentation du nombre de demandeur de crédit est aussi stimulée par une augmentation du financement de crédit.

Cependant, à l'instar de toute étude économétrique, les résultats de notre estimation doivent être considérés avec réserve à cause des limites en matière de données et de modélisation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1-OUVRAGES D'ECONOMIE

ALPHANDERY (1976) « Cours d'Analyse Macroéconomique », édition Economica.

BLANCHARD (1991) « Macroéconomie », édition Cujas, Paris.

BOURBONNAIS R. (2000) « Econométrie », 3ème édition, Dunod, Paris.

BURDA , WYPLOSZ (1993) « Macroeconomics , A EuropeanText », Ouvertures économiques.

ECHAUDEMAISON (1989) « Dictionnaire d'économie et des sciences sociales », 7ème édition.

MANKIW (2003) «Macroéconomie », 3ème édition, De Boeck, Paris.

PATAT (1993) «Monnaie, Institution Financière et Politique Monétaire », 5ème édition, Economica .

SAMUELSON, NORDHAUS (1995) « Macro-économie », 14ème édition, Les éditions d'organisation.

2-PUBLICATIONS

ADOBY , DIARISSO (1997) « Evolution du taux de liquidité dans les pays de l'UEMOA »

AGENOR (1991) «Stabilization Policies in Developing Countries with a Parallel Market for Foreign Exchange: A Formal Framework »

ARYEETAY , SENBET , UDRY (1997) “Financial Liberalisation and Financial Markets in Sub-Saharan Africa: a synthesis”

BCEAO (2000) « La politique de taux d'intérêt dans l'union »

BERNANKE, BLINDER (1998) «Credit,Money and Aggregate Demand »

CHANDAVARKAR (1971) “Some Aspects of Interest Rate Policies in Less Developed Economies: The experience of Selected Asian Countries”

DIAGNE , DOUCOURE (2000) « Les canaux de transmission de la politique monétaire dans les pays de l'UEMOA »

DIOP (1998) « L'impact des taux directeurs de la BCEAO sur les taux débiteurs des banques »

DOSSOU (1998) « Analyse économétrique de la demande de monnaie au Bénin et au Ghana »

GERLACH , SMETS (1995) “The Monetary Transmission Mechanism : Evidence from G7 Countries”

KAHN , KNIGHT (1991) “Stabilization Programs in Developing Countries: A Formal Framework”

LEITE (1982) “Interest Rate Policies in West Africa”

McKINNON (1973) “Money and Capital in Economic Development”

MISHIN (1996) « Les canaux de transmission monétaire »

NUBUKPO (2002) « L’impact de la variation des taux d’intérêt directeurs de la BCEAO sur l’inflation et la croissance dans l’UMOA »

OLIVIER BAIN ,Afrique Histoire , Economie, Politique (1998-2001), Source : L’état du monde 1981-1998 .

SOUNGALO « Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest,40 ans et des Ambitions », Ouest Afrique Economie, Articles catalogue 2001-2007.

TAYLOR (1983) « StructuralistMacroeconomics »

TENOU (2002) « La règle de TAYLOR : un exemple de règle de politique monétaire appliquée au cas de la BCEAO »

VAN WIJNBERGEN (1983) « Interest Rate Management in LDCs »

3-MEMOIRE DE MAITRISE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Pythagore Kpossamè HOUNGBETE (2010) « Analyse des effets de la politique de taux d’intérêt de la BCEAO sur les performances macroéconomiques au Bénin ».

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats d'estimation

Test de stationnarité à niveau

LTID

Null Hypothesis: LTID has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 7 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.784293	0.0006
Test critical values:		
1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LTID)
Method: Least Squares
Date: 08/06/15 Time: 17:03
Sample (adjusted): 2004S1 2014S2
Included observations: 22 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTID(-1)	-3.349388	0.579049	-5.784293	0.0001
D(LTID(-1))	2.532440	0.476837	5.310911	0.0002
D(LTID(-2))	2.226677	0.433619	5.135106	0.0002
D(LTID(-3))	2.184993	0.420094	5.201193	0.0002
D(LTID(-4))	2.044561	0.402411	5.080783	0.0003
D(LTID(-5))	1.994503	0.391595	5.093285	0.0003
D(LTID(-6))	1.723628	0.366975	4.696849	0.0005
D(LTID(-7))	1.689419	0.347361	4.863582	0.0004
C	6.931820	1.199032	5.781180	0.0001
@TREND(2000S1)	-0.048703	0.008961	-5.435121	0.0002
R-squared	0.754165	Meandependent var		-0.033102
Adjusted R-squared	0.569788	S.D. dependent var		0.184990
S.E. of regression	0.121336	Akaike info criterion		-1.077558
Sumsquaredresid	0.176668	Schwarz criterion		-0.581629
Log likelihood	21.85314	Hannan-Quinn criter.		-0.960732
F-statistic	4.090355	Durbin-Watson stat		2.038534
Prob(F-statistic)	0.013135			

LFCB

Null Hypothesis: LFCB has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 7 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
--	-------------	--------

Augmented Dickey-Fuller test statistic		-4.869813	0.0041
Test critical values:	1% level	-4.440739	
	5% level	-3.632896	
	10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LFCB)
 Method: Least Squares
 Date: 08/06/15 Time: 17:05
 Sample (adjusted): 2004S1 2014S2
 Included observations: 22 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LFCB(-1)	-3.061496	0.628668	-4.869813	0.0004
D(LFCB(-1))	1.961315	0.485578	4.039133	0.0016
D(LFCB(-2))	2.086723	0.467750	4.461192	0.0008
D(LFCB(-3))	1.578658	0.420482	3.754401	0.0027
D(LFCB(-4))	1.032341	0.305728	3.376665	0.0055
D(LFCB(-5))	0.758120	0.235631	3.217406	0.0074
D(LFCB(-6))	0.808442	0.196140	4.121757	0.0014
D(LFCB(-7))	0.471123	0.180936	2.603807	0.0231
C	68.69718	14.04669	4.890632	0.0004
@TREND(2000S1)	0.276701	0.057904	4.778624	0.0004
R-squared	0.800042	Meandependent var		0.093784
Adjusted R-squared	0.650073	S.D. dependent var		0.196326
S.E. of regression	0.116136	Akaike info criterion		-1.165154
Sumsquaredresid	0.161851	Schwarz criterion		-0.669226
Log likelihood	22.81670	Hannan-Quinn criter.		-1.048329
F-statistic	5.334722	Durbin-Watson stat		2.252743
Prob(F-statistic)	0.004497			

LDCB

Null Hypothesis: LDCB has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	4.992023	0.0105
Test critical values:	1% level	-2.653401
	5% level	-1.953858
	10% level	-1.609571

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LDCB)
 Method: Least Squares
 Date: 08/06/15 Time: 17:14
 Sample (adjusted): 2001S2 2014S2
 Included observations: 27 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDCB(-1)	0.001945	0.001960	0.992023	0.3311
D(LDCB(-1))	-0.091952	0.165060	-0.557082	0.5826
D(LDCB(-2))	0.593208	0.165060	3.593885	0.0015
R-squared	0.402766	Meandependent var		0.027622
Adjusted R-squared	0.352997	S.D. dependent var		0.056523
S.E. of regression	0.045465	Akaike info criterion		-3.239300
Sumsquaredresid	0.049610	Schwarz criterion		-3.095318
Log likelihood	46.73054	Hannan-Quinn criter.		-3.196486
Durbin-Watson stat	1.905094			

LTIP

Null Hypothesis: LTIP has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 7 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.078293	0.0003
Test critical values:		
1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LTIP)
 Method: Least Squares
 Date: 08/06/15 Time: 17:08
 Sample (adjusted): 2004S1 2014S2
 Included observations: 22 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTIP(-1)	-2.697856	0.443851	-6.078293	0.0001
D(LTIP(-1))	1.907224	0.354032	5.387153	0.0002
D(LTIP(-2))	1.447642	0.292285	4.952839	0.0003
D(LTIP(-3))	1.454616	0.280905	5.178310	0.0002
D(LTIP(-4))	1.475654	0.280551	5.259845	0.0002
D(LTIP(-5))	1.462300	0.280092	5.220777	0.0002
D(LTIP(-6))	1.015796	0.260071	3.905841	0.0021
D(LTIP(-7))	1.073450	0.232527	4.616462	0.0006
C	7.009527	1.160535	6.039911	0.0001
@TREND(2000S1)	-0.014552	0.004272	-3.406510	0.0052
R-squared	0.790465	Meandependent var		-0.028591
Adjusted R-squared	0.633314	S.D. dependent var		0.170027
S.E. of regression	0.102959	Akaike info criterion		-1.406015
Sumsquaredresid	0.127207	Schwarz criterion		-0.910087
Log likelihood	25.46617	Hannan-Quinn criter.		-1.289189
F-statistic	5.029961	Durbin-Watson stat		1.680071
Prob(F-statistic)	0.005753			

Estimation du modèle

Dependent Variable: LFCB
 Method: Least Squares
 Date: 08/20/15 Time: 19:44
 Sample: 2000S1 2014S2
 Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTID	-0.807766	0.575608	-2.403326	0.0124
LTIP	1.542360	0.628858	2.452638	0.0212
LDCB	2.373699	0.293622	8.084213	0.0000
C	11.83818	1.862811	6.355008	0.0000
R-squared	0.878686	Mean dependent var		24.07250
Adjusted R-squared	0.864688	S.D. dependent var		0.782623
S.E. of regression	0.287886	Akaike info criterion		0.471064
Sum squared resid	2.154842	Schwarz criterion		0.657890
Log likelihood	-3.065957	Hannan-Quinn criter.		0.530831
F-statistic	62.77309	Durbin-Watson stat		1.533416
Prob(F-statistic)	0.000000			

Test de validation du modèle

✓ Test de corrélation des séries

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.170995	Prob. F(2,23)	0.8439
Obs*R-squared	0.454191	Prob. Chi-Square(2)	0.7968

✓ Test d'hétéroscédasticité

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.666855	Prob. F(3,26)	0.1985
Obs*R-squared	4.839169	Prob. Chi-Square(3)	0.1840
Scaled explained SS	3.285954	Prob. Chi-Square(3)	0.3496

✓ Test de ramsey

Ramsey RESET Test

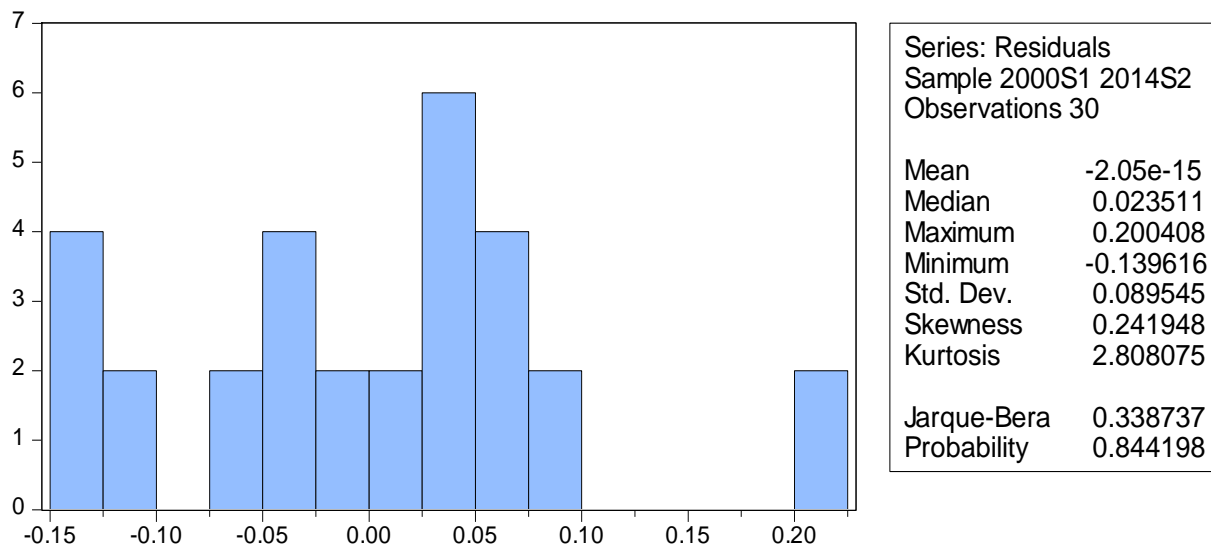
Equation: UNTITLED

Specification: LTID LFCB LTIP LDCB C

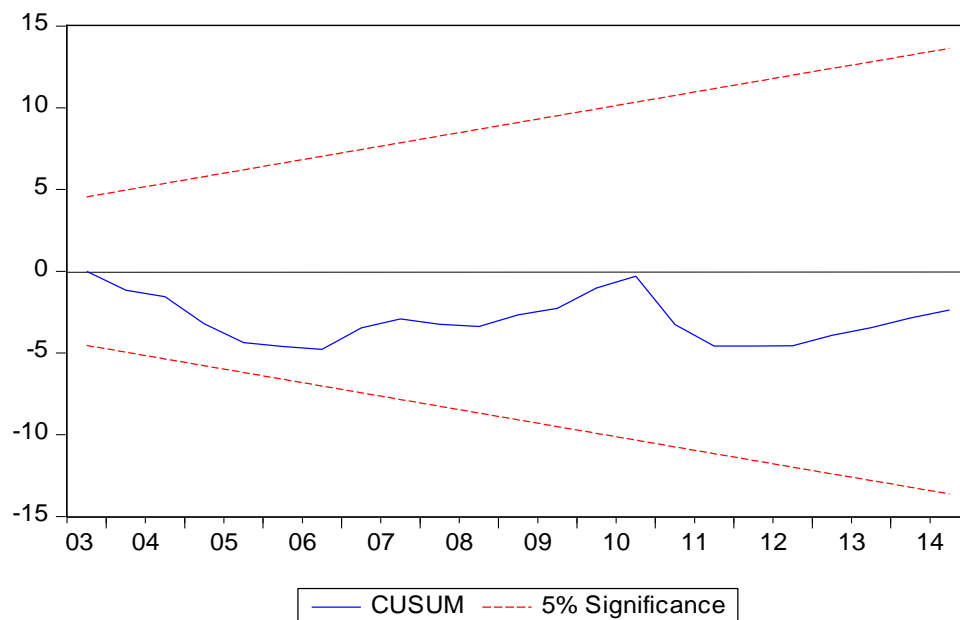
Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	1.512776	25	0.1429
F-statistic	2.288492	(1, 25)	0.1429
Likelihood ratio	2.627678	1	0.1050

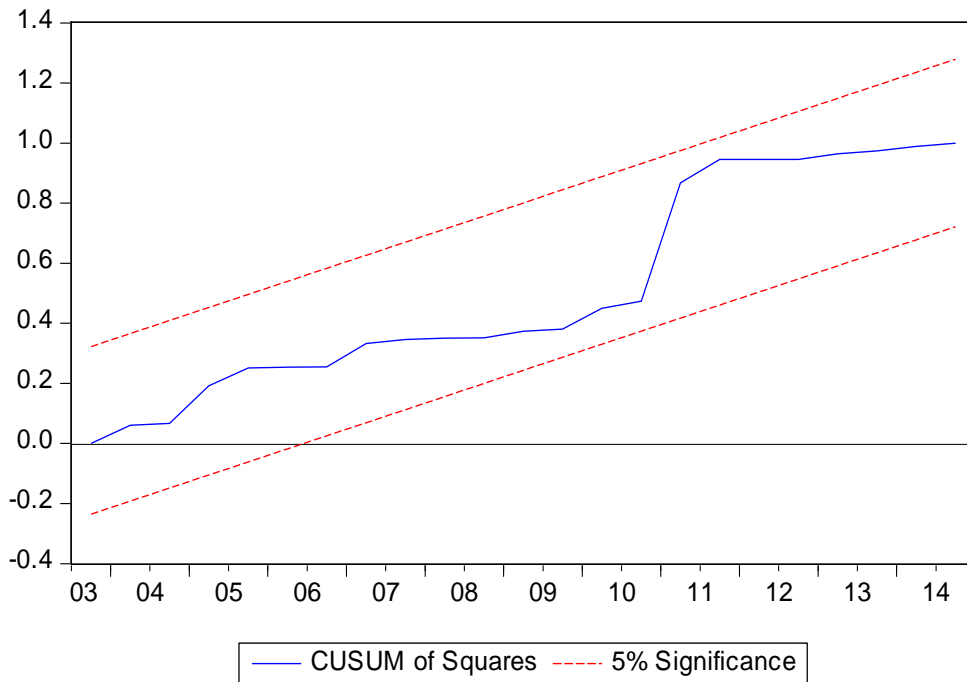
✓ **Test de normalité des erreurs**



✓ **Test de cusum**



✓ Test de cusum carré



Annexe 2: Données de l'étude

Année	FCB	TID	DCB	TIP
2000	9991244000	7,75	340	13,50
2001	13460970000	7,5	370	13,58
2002	7978780000	7,25	370	15,08
2003	11185200000	7,25	370	16,00
2004	19736290000	6,08	370	10,84
2005	21322470000	5,25	360	10,84
2006	27950730000	5,25	360	10,20
2007	25506890000	6,42	420	10,44
2008	23197260000	7	500	15,29
2009	44226080000	7	570	14,75
2010	59933390000	7,75	590	16,35
2011	59370060000	3,5	630	9,38
2012	74774800000	3,5	730	9,10
2013	76041200000	3,5	780	8,82
2014	88044530000	3,5	780	8,53

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT -----	i
DEDICACE I -----	ii
DEDICACE II -----	iii
REMERCIEMENTS -----	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS -----	v
LISTE DES TABLEAUX -----	vii
LISTE DES GRAPHIQUES -----	viii
SOMMAIRE -----	ix
RESUME -----	x
ABSTRAT -----	x
INTRODUCTION -----	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE. -----	3
SECTION 1 : Présentation et mécanisme du fonctionnement de sta -----	3
Paragraphe 1 : Historique et évolution de la BOA-BENIN -----	3
A. FICHE SIGNALETIQUE -----	3
B. BANQUE ET FILIALES DU GROUPE BOA -----	4
C. ACTIVITE DE LA BOA -----	5
D. REPARTITION DU CAPITAL -----	6
Paragraphe 2: Missions et Objectifs du Groupe BOA -----	7
A. Missions -----	7
B. Objectifs -----	8
SECTION 2 : Déroulement du Stage -----	10
Paragraphe 1 : Organes décisionnels et opérationnels -----	10
I- Organes décisionnels -----	10
II- Organes opérationnels -----	10
Paragraphe 2 : Cadre du stage, travaux exécutés et difficultés rencontrées -----	13

A.	Cadre du stage -----	13
B.	Travaux exécutés -----	16
C.	Difficultés rencontrées -----	20
CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE -----		21
SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE-----		21
Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses de recherche-----		21
1.1.	Problématique-----	21
1.2.	Objectifs et Hypothèses de recherche -----	23
1.2.1.	Objectifs-----	23
1.2.2.	Hypothèses-----	23
Paragraphe 2 : la revue de littérature -----		24
1-1-	LES MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA POLITIQUE MONETAIRE -----	24
1-2-	LE CAS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT -----	25
1-3-	L'EFFICACITE DE LA TRANSMISSION DES IMPULSIONS MONETAIRES DANS L'UEMOA -----	27
SECTION II: CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE-----		28
Paragraphe 1 : Méthodes d'analyse -----		28
1.1.	Modèle conceptuel -----	28
1.2.	Procédure d'estimation-----	29
Paragraphe 2 : Nature et sources des données -----		33
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS -----		34
SECTION I : PRESENTATION DES RESULTATS -----		34
Paragraphe 1 : Résultats de l'analyse descriptive -----		34
Paragraphe 2 : Résultats de l'analyse économétrique -----		35
2.1.	Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries-----	35
2.2.	Estimation du modèle et validation-----	36
□	Estimation du modèle de l'étude-----	36

SECTION 2 : analyse économique des résultats et vérification des hypothèses-----	37
Paragraphe 1 : Analyse économique des résultats -----	37
1. Le taux d'intérêt directeur -----	37
2. Le taux d'intérêt prêteur -----	37
3. Demande de crédit à la banque -----	38
Paragraphe 2 : Validation des hypothèses -----	38
RECOMMANDATIONS -----	38
CONCLUSION-----	39
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----	40
ANNEXES -----	A
TABLE DES MATIERES -----	I